



Présentation du projet BBK lors de la réunion du 08 juin 2021

Présents :

Les directions des écoles Buisson, Brejeat et Kergomard.

Des représentants des associations de parents d'élèves.

Des représentants de la DRE, de la DIST et de la DGS.

Les élus des conseils d'école des 3 écoles.

M Le Maire, l'élu aux Grands Projets, l'élue aux affaires scolaires, périscolaires et à la restauration.

Lors de cette rencontre a été présenté le nouveau phasage des travaux.

Le bâtiment reste tel qu'il a été présenté lors des dernières réunions.

Suite aux retards pris du fait de la crise sanitaire, les nouveaux locaux ne pourront pas être livrés à temps pour permettre une livraison et une occupation des espaces à la rentrée de septembre 2021. Les locaux actuels ne peuvent donc être détruits pendant l'été car ils serviront encore à la rentrée. Afin de ne pas avoir une année complète de retard, il a été décidé de détruire une partie des locaux actuels pendant l'été (bureau coordinateur, salle de jeux, vestiaires et restaurants provisoires maternels), en gardant une partie qui sera utilisée par le périscolaire en attendant la livraison du nouveau bâtiment (restaurant élémentaire et deux espaces qui serviront de bureaux pour les coordinateurs et de vestiaires pour le personnel).

Pendant la première phase de démolition, le chantier sera sécurisé et aucune entrées/sorties ne seront possibles par la grille blanche car cela sera une zone de chantier.

Concernant la pause méridienne et la prise de repas, les élémentaires continueront d'utiliser le self actuel et les maternelles déjeuneront dans une salle de l'école Brejeat, adjacente au préau, qui sert aujourd'hui au périscolaire. L'ensemble des préconisations liées à la restauration seront prises en compte sur cette période provisoire.

Le nouveau bâtiment devrait être livré, sauf nouveaux impondérables, à la mi-septembre 2021.

Ensuite, la DRE organisera les tests pour la nouvelle cuisine, d'une durée nécessaire de 1 mois et demi. Puis les réfectoires seront aménagés et le passage de la commission de sécurité pourra alors être réalisé au plus tard la 2^e semaine des vacances de la Toussaint de manière à ce que le bâtiment soit en activité au retour des vacances de la Toussaint.

Ensuite se déroulera la deuxième phase de démolition jusqu'à mi-novembre. Puis l'aménagement des espaces extérieurs début 2022.

Un rendez-vous entre la DRE, les directions d'écoles et les coordinatrices est prévu lundi 14 juin pour fixer les modalités d'organisation des entrées, des sorties et d'occupation des sites pendant les semaines de travaux.

Aujourd'hui au vu du besoin actuel, la décision a été prise de privilégier sur ce bâtiment l'organisation de temps périscolaires mais ce bâtiment a été construit avec des salles de volume scolaire qui permettront dans les années à venir si cela était nécessaire de redéfinir l'usage de ces espaces.

Ces nouveaux espaces pourront être utilisés par les écoles sur le temps scolaire et une organisation est à trouver avec les équipes du périscolaire.

Les espaces devront faire l'objet d'une remise en état systématique après l'utilisation de chacun.

Les différentes salles sont prévues avec du mobilier périscolaire.

Du mobilier pliable est prévu dans la salle polyvalente pour que la salle puisse être libérée en cas de besoin.

Les restaurants ont une taille en augmentation de 30% par rapport aux anciens.

Concernant le réfectoire actuel des élémentaires, il a été fait le choix de le démolir une fois le nouveau bâtiment livré, ce qui va donner un espace extérieur supplémentaire.

Pour l'aménagement de cet espace, les directions des écoles, les équipes d'animation et les associations de parents d'élèves ont été interrogées quant à leur préférence entre une cour classique arborée, une cour entièrement végétalisée et une cour sportive avec des marquages au sol.

Chacun a pu sonder ses équipes et le choix s'est porté pour les écoles et pour le périscolaire sur une cour "sportive". Les associations de parents d'élèves exprimant le souhait d'une cour végétalisée avec des marquages pour le sport également.

Les services proposent un espace avec des marquages au sol et un espace pour le jardinage répondant ainsi aux deux exigences (Cf. document transmis qui comportera une haie végétale sur le fond et quelques arbres supplémentaires sur la partie végétalisée).

Il est convenu que cette cour servira en priorité aux temps de récréation de l'école Kergomard et qu'ensuite cet espace sera mutualisé entre les écoles et le périscolaire.